



schweizerische agentur
für akkreditierung
und qualitätssicherung

agence suisse
d'accréditation et
d'assurance qualité

agenzia svizzera di
accreditamento e
garanzia della qualità

swiss agency of
accreditation and
quality assurance

Octroi du label EUR-ACE

BSc HES-SO en Industrial Design Engineering | 04.02.2025





Contenu

1. Introduction	1
2. Présentation du BSc HES-SO en Industrial Design Engineering	1
3. Procédure d'autoévaluation avec expertise externe (AEE)	1
4. Conformité aux Références EUR-ACE	2
4.1 Exigences et charge de travail des étudiant-e-s	2
4.2 Acquis de formation pour les programmes de Bachelor en ingénierie	2
4.3 Pilotage de la formation	5
4.4 Prise de position de la filière d'études	8
5. Proposition d'octroi du label EUR-ACE	8
6. Décision d'octroi du label EUR-ACE	9
7. Annexes	10

1. Introduction

Ce document présente la proposition d'octroi du label EUR-ACE sur la base de l'autoévaluation avec expertise externe (AEE) du Bachelor en Industrial Design Engineering de la Haute École Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). L'AEE fait partie des démarches d'assurance qualité de la HES-SO, qui a demandé à l'Agence d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) d'accompagner cette procédure en vue de l'octroi du label EUR-ACE à la filière de formation.

La proposition d'octroi du label se fait en conformité avec les Références et lignes directrices du label EUR-ACE du 31 mars 2015.

2. Présentation du BSc HES-SO en Industrial Design Engineering

La HES-SO offre un programme de Bachelor (BSc) en Industrial Design Engineering, à la HE-Arc Ingénierie. La première volée a commencé les études en septembre 2010. Il est possible d'atteindre le diplôme de Bachelor en 3 ans à plein temps. Un nouveau plan d'études cadre (PEC) a été mis en place en mai 2023. Ce document est rédigé selon le modèle fixé par le domaine Ingénierie et Architecture de la HES-SO (domaine I&A). Il permet notamment de fixer les sept axes d'enseignement, sur la base des métiers visés par les diplômé-e-s et le positionnement de la filière dans le monde académique.

3. Procédure d'autoévaluation avec expertise externe (AEE)

La procédure d'évaluation de la filière de formation qui demande l'octroi du label EUR-ACE s'est déroulée dans le cadre d'une autoévaluation avec expertise externe (AEE), ainsi que le prévoit le système d'assurance qualité propre à la HES-SO. Une telle évaluation a lieu tous les 7 ans.

Le groupe d'experts était constitué de :

- Nicolas Robson, étudiant de bachelor en Microtechnique, EPFL, expert étudiant.
- Julien Finci, CTO & Cofondateur, Aspivix, expert représentant les milieux professionnels.
- Morad Mahdjoub, responsable de la filière en Ergonomie, Innovation et Conception, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), expert disciplinaire.
- Aymeric Niederhauser, responsable de domaine et de filière en Mécatronique et Technique des Systèmes (Technique médicale/Robotique), Haute école spécialisée bernoise (BFH), expert en pédagogie et en qualité de l'enseignement supérieur, président du groupe.

Cette composition est conforme aux recommandations de l'annexe 2, alinéa 2, des Références et lignes directrices d'EUR-ACE.

Le rapport d'autoévaluation a été fourni aux experts en janvier 2024, soit plus d'un mois avant la visite sur place. Il est organisé selon les dix-neuf critères d'évaluation du système d'assurance qualité de la HES-SO. Ces critères sont globalement cohérents avec les critères EUR-ACE.

La visite sur place a eu lieu de l'après-midi du 13.03.2024 au matin du 15.03.2024 :

- Premier après-midi : informations sur le contexte, les modalités d'assurance qualité de la HES-SO ; réunion préliminaire des experts.

- Deuxième jour : entretiens avec les responsables de la filière, des étudiant-e-s, des enseignant-e-s, le personnel administratif et technique, les milieux professionnels, visite des installations.
- Dernier matin : entretien complémentaire avec la responsable de la filière et préparation des conclusions provisoires de l'évaluation qui ont été données en fin de matinée.

L'organisation de la visite sur place a été conforme aux Références EUR-ACE (annexe 2, alinéas 3 et 4). Les différents entretiens ainsi que l'examen du programme ont permis de situer le niveau de compétences des diplômé-e-s. Le rapport d'expertise externe du 18 avril 2024 (voir annexe) permet de se prononcer sur la conformité de la filière aux Références EUR-ACE.

4. Conformité aux Références EUR-ACE

4.1 Exigences et charge de travail des étudiant-e-s

Selon Références, chapitre 2.2 : ENAEE décrit les acquis de formation pour les programmes de Bachelor en ingénierie pour un minimum de 180 crédits ECTS.

Conclusion reliée au Critère 2 de l'AEE.

La formation compte bien 180 crédits ECTS (correspondant à trois années d'enseignement supérieur).

Conformité à la référence : atteinte.

4.2 Acquis de formation pour les programmes de Bachelor en ingénierie

Les acquis de formation décrivent les connaissances, compréhension, compétences et aptitudes que les étudiant-e-s doivent être capables de démontrer pour valider un programme de formation d'ingénieur-e. Le processus d'apprentissage doit permettre aux titulaires du Bachelor de démontrer leurs capacités dans les huit domaines d'apprentissage suivants, selon le chapitre 2.3.1 des Références EUR-ACE®.

Autoévaluation reliée aux Critères 1, 5 et 18 de l'AEE.

Connaissances et compréhension

Connaissance et compréhension des mathématiques et autres sciences de base indispensables à leur spécialisation d'ingénierie, à un niveau suffisant pour atteindre les autres acquis de formation ;

Connaissance et compréhension des disciplines d'ingénierie indispensables à leur spécialisation, à un niveau suffisant pour atteindre les autres acquis de formation, incluant une sensibilisation aux dernières avancées de ces disciplines ;

Conscience du contexte pluridisciplinaire plus large de l'ingénierie.

Les connaissances mathématiques et scientifiques de base traversent sont dispensées dans les différents enseignements de l'axe « Sciences de l'ingénierie ». Elles sont tout particulièrement transmises dans les modules « Sciences I » (A et B) et « Sciences II ». Les connaissances liées à l'Industrial Design Engineering occupent l'espace des cours consacrés aux techniques industrielles – soit à l'électricité et l'informatique, ainsi qu'à l'électronique et aux procédés de

fabrication. Le module « Anthropotechnique et ergonomie I », quant à lui, sensibilise les étudiant-e-s au contexte pluridisciplinaire de l'ingénierie. Cette dimension est également présente dans la conception de produits que l'on retrouve dans l'orientation « Conception ergonomique et design » (CED).

Analyse technique

Aptitude à analyser des produits, processus et systèmes techniques complexes relevant de leur domaine d'études ; à sélectionner et appliquer les méthodes analytiques, de calcul et expérimentales existantes appropriées ; à interpréter correctement les résultats de telles analyses ;

Aptitude à identifier, formuler et résoudre des problèmes techniques relevant de leur domaine d'études ; à sélectionner et appliquer les méthodes analytiques, de calcul et expérimentales existantes appropriées ; à reconnaître l'importance des contraintes non techniques (sociétales, d'hygiène et de sécurité, environnementales, économiques et industrielles).

Les modules – traitant notamment de la gestion et de la communication ou de la conception de produits –, ainsi que les orientations spécifiques du cursus, prennent en charge l'enseignement des compétences nécessaires à l'analyse technique. Ces aspects sont également valorisés dans le projet P2, par exemple.

Conception technique

Aptitude à développer et concevoir des produits (appareils, objets, etc.), processus et systèmes complexes relevant de leur domaine d'études, en respectant des contraintes imposées et en tenant compte des aspects non techniques (sociétaux, d'hygiène et de sécurité, environnementaux, économiques et industriels) ; à sélectionner et appliquer les méthodologies de conception appropriées ;

Capacité à concevoir en faisant appel en premier lieu à leur domaine de spécialisation et ses développements récents.

Le développement et la conception de produits et de processus ou de systèmes appartenant à l'Industrial Design Engineering sont intégrés à divers axes et à chacune des orientations spécifiques (« Conception ergonomique et design » (CED) et « Conception de systèmes mécaniques » (CSM)). Ils sont également présents dans plusieurs projets – comme le P2, le S4 ou le Robot Challenge –, ainsi que lors de la HES d'été, ce qui permet aux étudiant-e-s de développer leur capacité à concevoir en faisant appel à leur domaine de spécialisation.

Études et recherches

Aptitude à mener des recherches bibliographiques, à consulter et utiliser avec un œil critique des bases de données scientifiques et d'autres sources d'informations appropriées, à réaliser des simulations et analyses afin d'approfondir les études et la recherche sur des sujets techniques dans leur domaine de spécialisation ;

Aptitude à consulter et appliquer les codes de bonne pratique et les réglementations de sécurité de leur domaine d'études ;

Compétences de laboratoire et d'atelier et aptitude à concevoir et mener des études expérimentales, à interpréter les données et à tirer des conclusions dans leur domaine d'études.

Les enseignements dédiés à la conception de produits et à leur modélisation ou optimisation permettent aux étudiant-e-s d'expérimenter dans leur domaine d'études. Les modules à choix jouent ici un rôle important, ainsi que le projet S4, qui participent pleinement à l'acquisition de ces compétences.

Pratique de l'ingénierie

Compréhension des techniques et méthodes d'analyse, de conception et de recherche applicables dans leur domaine d'études et de leurs limites ;

Compétences pratiques dans la résolution de problèmes complexes, la réalisation de conceptions techniques complexes et la conduite de recherches dans leur domaine d'études ;

Compréhension des matériaux, équipements et outils applicables, des technologies et processus techniques, y compris leurs limites, dans leur domaine d'études ;

Capacité à appliquer les normes d'ingénierie dans leur domaine d'études ;

Sensibilisation aux aspects non techniques (sociétaux, d'hygiène et de sécurité, environnementaux, économiques et industriels) de la pratique de l'ingénierie ;

Conscience des problèmes économiques, organisationnels et de gestion (gestion de projet, gestion des risques et du changement...) dans le milieu industriel et des entreprises.

La pratique de l'ingénierie est largement mise en valeur dans le cursus, notamment à travers les axes « Conception de produits industriels » et « Intégration ». De fait, les critères susmentionnés se déclinent dans un large éventail de modules, allant de la conception de produits à leur optimisation, en passant par la modélisation et la simulation. Les projets – comme le Robot Challenge et le projet S4 – permettent aux apprenant-e-s de développer leurs capacités pratiques. D'autres enseignements – notamment reliés aux axes « Humanités et société » et « Conception durable » – ainsi que diverses manifestations – comme les semaines thématiques sur la durabilité – les invitent également à prendre des aspects non techniques en considération.

Prise de décision

Aptitude à recueillir et interpréter des données pertinentes et à appréhender la complexité dans leur domaine d'études, afin d'éclairer les décisions nécessitant une réflexion sur des problèmes sociaux et éthiques importants ;

Aptitude à gérer des activités ou projets techniques ou professionnels complexes dans leur domaine d'études, en assumant la responsabilité de leurs décisions.

Les étudiant-e-s acquièrent ces aptitudes à diverses occasions, notamment lors des semaines thématiques sur la durabilité ou de la HES d'été. Elles occupent également une place importante dans les différents projets menés au cours de la formation, comme dans le projet S4 par exemple.

Communication et travail en équipe

Aptitude à communiquer des informations, idées, problèmes et solutions de manière efficace avec la communauté des ingénieurs et la société en général ;

Aptitude à travailler de manière efficace dans un contexte national et international, en tant qu'individu et que membre d'une équipe, et à collaborer de manière efficace avec des ingénieurs et non ingénieurs.

Les aptitudes en communication sont principalement transmises dans les modules « Gestion et communication », à travers les cours de langues, par exemple. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à mieux saisir le sens du travail en équipe grâce aux heures consacrées aux cultures d'entreprises, ainsi que grâce au développement de divers projets, qui participent pleinement à la transmission de ces aptitudes.

Apprentissage tout au long de la vie

Aptitude à reconnaître la nécessité d'un apprentissage indépendant tout au long de la vie et de s'y engager ;

Aptitude à suivre les évolutions scientifiques et technologiques.

Ces aptitudes s'acquièrent durant l'entier du cursus, ce qui permet de sensibiliser les étudiant-e-s à la nécessité d'un apprentissage tout au long de la vie. Leur engagement au sein de différents projets les encourage à s'intéresser aux évolutions scientifiques et technologiques de leur domaine d'études.

Conclusion quant aux acquis de formation

Conclusion reliée aux Critères 1, 5 et 18 de l'AEE.

Selon l'analyse du groupe d'experts, le rapport d'autoévaluation montre en détail comment la filière correspond aux exigences EUR-ACE en termes d'acquis de formation. Cette analyse s'appuie sur les tableaux regroupant les différents domaines d'apprentissage qui sont fournis par la filière. Dans les tableaux, les différents modules sont mis en correspondance avec les acquis d'apprentissage définis au chapitre 2.3.1 des Références EUR-ACE.

Il convient de préciser que les résultats d'apprentissage attendus (intentions) sont développés sur la base du plan d'études cadre, qui énonce sept axes d'enseignement. Pour parvenir à concrétiser ces intentions, le PEC tient à la fois compte des compétences génériques choisies pour l'ensemble des diplômés des filières en ingénierie de la HES-SO, des cinq compétences métier de l'ingénieur-e en Industrial Design Engineering, et des compétences spécifiques attendues. Dans son rapport d'autoévaluation, la filière démontre les liens existant entre les modules enseignés en 2023-2024 et les exigences EUR-ACE concernant les acquis de formation, comme le suggère l'AAQ. Une version provisoire de cette démonstration pour le programme futur, basé sur le PEC 2023, a également été mis à disposition.

Le groupe d'experts mentionne que le programme permet clairement aux étudiant-e-s de développer les compétences visées. Cependant, la filière devra réaliser une analyse de cohérence avec les critères EUR-ACE pour le nouveau programme en incluant la distinction des orientations.

Conformité aux références : atteinte.

4.3 Pilotage de la formation

Les cinq références concernant le pilotage de la formation ont été évaluées dans le cadre de l'AEE. Le rapport d'expertise permet de tirer les conclusions suivantes quant au respect des Références, chapitre 2.4.

Objectifs de la formation

Les objectifs de formation des programmes de formation accrédités doivent refléter les besoins des employeurs et des autres acteurs de l'ingénierie. Les acquis de formation doivent être manifestement en adéquation avec ces objectifs.

Conclusion reliée au Critère 1 de l'AEE et aux perspectives de développement.

Le groupe d'experts exprime dans son analyse que la filière répond de manière pertinente à la demande du marché de travail, en étant bien ancrée dans le tissu industriel suisse romand (en particulier pour l'orientation CSM). En effet, les compétences métier identifiées sont cohérentes avec les défis et les besoins actuels. Les experts relèvent notamment l'engagement interdisciplinaire et la volonté de dispenser des compétences spécialisées utiles aux utilisateur-riche-s. Ils notent toutefois que les compétences clés liées aux orientations – et notamment à la CED – ne sont pas toujours bien comprises et qu'il pourrait être bénéfique pour la filière de développer la communication de la valeur unique des orientations, tout en précisant l'offre de formation post-bachelor. Les experts soulignent également le besoin de renforcer les liens avec les problématiques sociétales et la nécessité de collaborer plus étroitement avec d'autres institutions. Ils proposent ainsi d'incorporer la thématique de la durabilité et de l'écoconception de manière plus transversale.

Conformité à la référence : atteinte.

Recommandation générale :

- *Incorporer la thématique de la durabilité et de l'écoconception de manière plus transversale dans les enseignements.*

Recommandation concernant le critère 1 :

- *Positionner plus clairement la filière et valoriser les compétences clés de ses deux orientations CSM et CED auprès des parties prenantes ((futur-e-s) étudiant-e-s et secteurs industriels).*

Processus d'enseignement et d'apprentissage

Les processus d'enseignement et d'apprentissage doivent permettre aux ingénieurs diplômés de savoir démontrer les connaissances, compréhension, compétences et aptitudes spécifiées dans les acquis de formation. Le programme d'enseignement doit préciser comment cet objectif sera atteint.

Conclusion reliée aux Critères 5, 6 et 7 de l'AEE.

Les experts soulignent que le programme permet aux étudiant-e-s d'acquérir les compétences visées par le PEC. Ils notent que le suivi réalisé par la filière est de bonne qualité mais estiment que les liens entre enseignant-e-s et étudiant-e-s pourraient être davantage valorisés par le biais de projets communs aux deux orientations.

Les experts relèvent que des efforts sont entrepris pour encourager la formation linguistique professionnalisante. La filière n'incorpore toutefois que peu de contenus en allemand ou en anglais, ce qui pourrait pourtant s'avérer intéressant. Le groupe d'experts encourage la filière à soigner davantage l'incorporation des langues étrangères.

Le groupe d'experts estime également qu'un effort pourrait être réalisé dans la définition des compétences nécessaires à l'accès à la filière, notamment par la Passerelle. Elle encourage la filière à mener une réflexion sur l'accessibilité via la maturité gymnasiale et à affiner le pilotage des compétences en début de cursus, ce qui permettrait notamment de développer les flux entrants et d'uniformiser les compétences de base requises pour suivre la formation.

Conformité à la référence : atteinte.

Recommandations concernant le critère 5 :

- *Engager une réflexion concernant l'accessibilité au cursus via la maturité gymnasiale, notamment quant au profil de compétences requises pour suivre la formation, afin de développer les flux entrants.*
- *Soigner davantage l'incorporation des langues étrangères professionnalisantes au sein du cursus.*

Ressources

Les ressources utilisées pour la formation doivent être suffisantes pour permettre aux étudiants de savoir démontrer les connaissances, compréhension, compétences et aptitudes spécifiées dans les acquis de formation.

Conclusion reliée aux Critères 10, 11 et 12 de l'AEE.

Selon les observations des experts, les outils mis à la disposition des étudiant-e-s sont riches et variés. Les experts notent que les projets menés au sein de la filière permettent aux apprenant-e-s de se confronter à des problématiques concrètes et de démontrer leurs compétences.

Ils relèvent également le haut degré de qualification du corps enseignant, notamment au niveau didactique, et apprécient que la filière laisse ses enseignant-e-s prendre des initiatives au sein de la formation. De fait, les experts soulignent que le PPI est un outil intéressant et qu'il est utilisé adéquatement.

Conformité à la référence : atteinte.

Admission, passage, progression et validation du Diplôme

Les critères d'admission, de passage, de progression et de validation des étudiants doivent être clairement précisés et publiés, et les résultats faire l'objet d'un suivi.

Conclusion reliée aux Critères 7 et 19 de l'AEE.

Les documents et informations relatifs au cursus de formation sont mis à jour et tenus à la disposition des étudiant-e-s. Toutefois, les supports de cours ne sont pas centralisés et l'utilisation de l'intranet semble poser quelques difficultés. Les experts proposent ainsi à la filière d'améliorer les plateformes numériques à disposition, en proposant une plateforme d'enseignement unique permettant de centraliser les documents de cours, et en offrant un intranet permettant une meilleure expérience utilisateur-riche.

En ce qui concerne le suivi des performances académiques, les experts relèvent que le système utilisé est très performant et permet des actions individualisées, ce que le groupe salue.

Conformité à la référence : atteinte.

Recommandation concernant le critère 7 :

- Améliorer les plateformes numériques à disposition : offrir une plateforme d'enseignement unique et un intranet permettant une meilleure expérience utilisateur.

Assurance qualité interne

Les programmes de formation d'ingénieur accrédités doivent être appuyés par des politiques et procédures d'assurance qualité efficaces.

Conclusion reliée aux Critères 16, 14 et 17 de l'AEE.

Bien qu'il existe un suivi performant du programme, les experts relèvent qu'il serait bénéfique pour son amélioration que les évaluations par les étudiant-e-s aient lieu quelques semaines avant la fin du semestre. Cette temporalité permettrait aux enseignant-e-s de discuter des résultats obtenus avec les étudiant-e-s, et ainsi d'encourager la culture du feed-back au sein de l'institution.

Il serait bon que le nouveau plan d'études de la filière fasse l'objet d'un suivi qualité régulier. Les experts notent qu'un premier examen après 3-4 ans permettrait de faire un premier bilan. Ils recommandent à la filière de ne pas se contenter d'échanges informels et de veiller à intégrer toutes ses parties prenantes, y compris les industriel-le-s. En ce sens, les experts recommandent à la filière d'inclure concrètement l'industrie, en créant par exemple une Commission industrielle, en organisant des ateliers ou des appels à projets à destination de l'industrie.

Les experts remarquent également que la vie associative est relativement pauvre au sein de la filière. Si celle-ci possède des délégué-e-s, il semble pourtant aux experts qu'elle devrait s'investir davantage pour créer et entretenir le sentiment d'appartenance à une véritable communauté liée au cursus.

Conformité à la référence : atteinte.

Recommandation concernant les critères 14 et 16 :

- *Formaliser les échanges avec l'industrie, afin de l'inclure formellement dans les processus qualité et de développer des liens pérennes.*

4.4 Prise de position de la filière d'études

Dans la prise de position du 16 mai 2024 (voir annexe), la Directrice de la Haute École Arc ainsi que la responsable de la filière en Industrial Design Engineering remercient les experts pour leur professionnalisme. Elles répondent ensuite à l'analyse et aux différentes perspectives de développement proposées par le groupe d'experts. La prise de position est ainsi structurée qu'elle ne répond pas directement aux recommandations formulées, mais offre une réaction plus générale à leur analyse. Elle montre que certains changements peuvent être envisagés et que, dans certains domaines, des mesures pour répondre aux améliorations proposées sont d'ores et déjà prises.

5. Proposition d'octroi du label EUR-ACE

Les responsables de projet de l'AAQ estiment que la procédure satisfait aux Références et lignes directrices du label EUR-ACE du 31 mars 2015 et que l'octroi du label EUR-ACE peut être envisagé.

Sur la base du rapport d'autoévaluation, de la visite sur place et du rapport d'expertise, les responsables de projet proposent à l'AAQ d'octroyer le label EUR-ACE au BSc HES-SO en Industrial Design Engineering pour une durée de 6 ans, selon son rapport du 29.08.2024.

La proposition d'attribuer ce label est accompagnée des recommandations suivantes :

Recommandation générale :

- *Incorporer la thématique de la durabilité et de l'écoconception de manière plus transversale dans les enseignements.*

Recommandation concernant le critère 1 :

- *Positionner plus clairement la filière et valoriser les compétences clés de ses deux orientations CSM et CED auprès des parties prenantes ((futur-e-s) étudiant-e-s et secteurs industriels).*

Recommandations concernant le critère 5 :

- *Engager une réflexion concernant l'accessibilité au cursus via la maturité gymnasiale, notamment quant au profil de compétences requises pour suivre la formation, afin de développer les flux entrants.*
- *Soigner davantage l'incorporation des langues étrangères professionnalisantes au sein du cursus.*

Recommandation concernant le critère 7 :

- *Améliorer les plateformes numériques à disposition : offrir une plateforme d'enseignement unique et un intranet permettant une meilleure expérience utilisateur.*

Recommandation concernant les critères 14 et 16 :

- *Formaliser les échanges avec l'industrie, afin de l'inclure formellement dans les processus qualité et de développer des liens pérennes.*

6. Décision d'octroi du label EUR-ACE

L'AAQ suit la proposition des responsables de projet et octroie le label EUR-ACE au Bachelor of Science en Industrial Design Engineering de la Haute École spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), le 20.09.2024. Le label est octroyé pour une durée de six ans, à partir du 29.11.2024.

Après avoir pris connaissance du préavis du domaine Ingénierie et Architecture de la HES-SO et de la décision du Rectorat de la HES-SO, l'AAQ invite la filière à considérer la mise en œuvre des recommandations suivantes :

1. Incorporer la thématique de la durabilité et de l'écoconception de manière plus transversale dans les enseignements.
2. Positionner plus clairement la filière et valoriser les compétences clés de ses deux orientations CSM et CED auprès des parties prenantes ((futur-e-s) étudiant-e-s et secteurs industriels).

3. Établir un plan d'action sur la stratégie de recrutement et le développement des différents flux entrants, tels que l'accessibilité au cursus via la maturité gymnasiale ou le Bachelor intégré à la pratique (PiBS).
4. Évaluer les besoins des étudiant-es concernant l'incorporation des langues étrangères professionnalisantes (allemand et/ou anglais) au sein du cursus.
5. Améliorer les plateformes numériques à disposition : offrir une plateforme d'enseignement unique et un intranet permettant une meilleure expérience utilisateur-riche.
6. Formaliser les échanges avec l'industrie, afin de l'inclure formellement dans les processus qualité et de développement des liens pérennes.

L'AAQ attend un rapport de suivi au plus tard 2 ans après l'octroi du label EUR-ACE.

7. Annexes

- Décision du Rectorat de la HES-SO du 5 janvier 2025 (4 pages)
- Prise de position de la filière, 16 mai 2024 (8 pages)
- Rapport d'expertise externe, 18 avril 2024 (14 pages)

Les annexes sont accessibles sur le site web de la HES-SO à l'adresse suivante : <https://www.hes-so.ch/la-hes-so/a-propos/amelioration-continue/evaluation-des-enseignements/resultats-des-evaluations>.

AAQ
Effingerstrasse 15
Postfach
CH-3001 Bern

www.aaq.ch

